



Numéro 39 - Octobre 2017

# Bulletin de l'Action sociale

Accompagner le grand âge en perte d'autonomie

## Etablissements d'hébergement

**Le dispositif d'évaluation interne et externe des établissements et services sociaux et médico-sociaux / Igas.**

Paris : Igas, 2017, 224 p.

La prise en charge des publics par les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) constitue une priorité pour l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité. Parmi les leviers d'amélioration de la qualité dans ces établissements et services, la mise en œuvre des évaluations interne et externe, rendues obligatoires par la loi du 02/01/2002, joue un rôle important. Plusieurs pistes sont proposées pour en renforcer l'utilité et la portée : étendre l'offre d'outils méthodologiques et rationaliser les instruments de mesure de la qualité pour l'évaluation interne ; fiabiliser la méthodologie et la qualité des évaluations externes sur la base d'un cahier des charges plus précis ; inclure le processus d'évaluation dans une démarche globale de dialogue de gestion, en lien avec le déploiement des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM).

[http://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport\\_2016-113R\\_.pdf](http://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_2016-113R_.pdf)

**Turnover élevé du personnel soignant dans les Ehpad privés en France : impact de l'environnement local et du salaire / MARTIN Cécile, RAMOS-GORAND Melina / Insee.**

Insee - Economie et statistique, 493, juillet 2017, 2017, 18 p.

Le turnover élevé du personnel soignant travaillant en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) en France a des conséquences négatives à la fois en termes de coûts et de qualité de prise en charge des résidents. Les auteurs étudient les causes de ce turnover à partir d'estimation sur deux échantillons de personnel travaillant en contrat à durée indéterminée dans des Ehpad privés, l'un d'infirmiers et l'autre d'aides-soignants. La probabilité de départ des infirmiers et des aides-soignants est significativement influencée par des facteurs liés à l'environnement local de leur lieu de domicile, calculés à une échelle géographique fine, tels que la proximité d'un hôpital, la concurrence entre établissements pour personnes âgées, la pénurie de personnel soignant et l'attractivité du secteur libéral pour les infirmiers.

[https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/2889932/493\\_Martin\\_FR.pdf](https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/2889932/493_Martin_FR.pdf)

**728 000 résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2015 : premiers résultats de l'enquête Ehpa 2015 / MULLER Marianne / Drees.**

Drees - Etudes et résultats, 1015, juillet 2017, 2017, 8 p.

En France, fin 2015, 728 000 personnes fréquentent un établissement d'hébergement pour personnes âgées ou y vivent, soit 10 % des personnes âgées de 75 ans ou plus et un tiers de celles âgées de 90 ans ou plus. Huit sur dix sont accueillies en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Les résidents sont de plus en plus âgés : la moitié a plus de 87 ans et 5 mois, contre 86 ans et 5 mois fin 2011. Les personnes accueillies en 2015 sont plus dépendantes qu'en 2011 : plus de huit sur dix sont classées en GIR 1 à 4. Enfin, parmi les résidents, près de 260 000 souffrent d'une maladie neurodégénérative. Un quart des personnes accueillies au 31/12/2015 sont arrivées dans l'établissement au cours de l'année ; 55 % viennent de leur domicile ou de celui d'un proche. Un tiers des personnes ayant rejoint un établissement en 2015 l'a quitté la même année.

<http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/etudes-et-resultats/article/728-000-residents-en-etablissements-d-hebergement-pour-personnes-agees-en-2015>

## Maladie d'Alzheimer

**Notaires, personnes âgées et troubles cognitifs** / CASTEL-TALLET Marie-Antoinette, GZIL Fabrice.

Observatoire des dispositifs de prise en charge et d'accompagnement de la maladie d'Alzheimer - La Lettre, 47, juin 2017, 2017, 12 p.

Une enquête a été menée auprès des notaires pour mieux comprendre leur rôle et leurs missions vis-à-vis des personnes âgées atteintes de troubles cognitifs. Cette enquête montre que les notaires font preuve d'une grande vigilance. Ils sont attentifs à de très nombreux indices (verbaux, comportementaux, cognitifs...) pouvant laisser suspecter une altération du discernement ou une situation d'emprise et ils n'hésitent pas, quand ils l'estiment nécessaire pour lever le doute, à revoir la personne ou à demander un certificat médical. Cette enquête montre également que beaucoup de notaires ont conscience du fait que les troubles cognitifs ne sont pas forcément synonymes d'incapacité et que certaines personnes avec une maladie d'Alzheimer débutante peuvent rester capables de prendre certaines dispositions. Ils s'entourent alors de beaucoup de précautions.

Ils ont le souci de protéger les intérêts, mais aussi de défendre les droits des personnes en situation de handicap cognitif.

<http://www.fondation-mederic->

[alzheimer.org/content/download/23984/106872/file/Lettre%20de%20l'Observatoire%2047%20Web.pdf](http://www.fondation-mederic-alzheimer.org/content/download/23984/106872/file/Lettre%20de%20l'Observatoire%2047%20Web.pdf)

## Solutions alternatives d'hébergement

**Hébergement alternatif : les résidences seniors s'installent dans le paysage** / TERRADE Bastien.

Le Mensuel des maisons de retraite, 202, juin-juillet 2017, 2017, 6 p.

Les résidences Services Seniors sont devenues en quelques années un élément majeur du paysage de l'hébergement pour personnes âgées en France. Leur inscription dans la loi ASV (adaptation de la société au vieillissement) leur a donné une légitimité et a marqué le point de départ de nombreuses réflexions qu'elles ont désormais à traiter au quotidien avec l'État. Cet article dresse un état des lieux du secteur et propose un entretien avec Benjamin Misery, directeur général des Seniorales.

Généralités

## Politique vieillesse

**Cnav - Rapport action sociale 2016** / Cnav.

Paris : Cnav, 2017, 16 p.

En 2016, la Cnav a signé une convention de partenariat avec l'Union sociale pour l'habitat, qui rassemble tous les organismes HLM. L'objectif est de favoriser le recours des bailleurs sociaux aux différentes aides de l'Assurance retraite, pour l'adaptation du logement au vieillissement. La Cnav et l'Agirc-Arrco ont poursuivi leur coordination des dispositifs de prévention de la perte d'autonomie. Le taux de satisfaction de l'enquête de satisfaction 2016 auprès des bénéficiaires d'une aide individuelle au titre de l'action sociale atteint 90%, avec notamment une adhésion très forte des retraités sur le dispositif d'adaptation du logement au vieillissement.

<https://www.lassuranceretraite.fr/media/flash/ra-action-sociale/index.htm>